

Montréal, le 26 novembre 2008

Monsieur Louis Gauvin
Coordonnateur
Coalition québécoise pour le contrôle du tabac
4126, rue St-Denis
Montréal (Québec) H2W 2M5

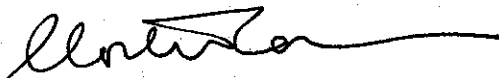
Monsieur,

Nous avons bien reçu votre récent questionnaire. Au nom de Mme Pauline Marois, chef du Parti Québécois, permettez-moi d'y donner suite.

Au Parti Québécois, nous sommes fiers de nos réussites législatives concernant la lutte contre le tabagisme et en tant que gouvernement, nous allons continuer dans cette direction. Veuillez trouver ci-dessous les réponses aux quatre questions adressées à Madame Marois.

Le 8 décembre prochain, tous les citoyens du Québec seront appelés à choisir le parti qui représente le mieux leurs idées et leur vision de l'avenir. Nous croyons fermement que seul un gouvernement du Parti Québécois peut faire du Québec, un Québec gagnant!

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Martin Caillé
Directeur du contenu
Campagne électorale 2008

Question 1

Est-ce que votre gouvernement considérera, dans ses efforts de lutte contre la contrebande du tabac, la possibilité d'exercer des pressions auprès des autorités fédérales pour qu'elles adoptent les mesures réclamées par les organisations de santé ?

Oui.

Question 2

Est-ce que votre gouvernement cédera à la demande de l'industrie du tabac et des dépanneurs en procédant à une baisse des taxes sur le tabac malgré les répercussions sur la santé publique?

Non!

Question 3

Est-ce que votre gouvernement empêchera l'industrie de rendre les produits du tabac plus agréables en interdisant l'ajout d'arômes et de saveurs ?

Peu importe le goût du produit, il demeure que ces produits de tabacs sont toujours aussi nocifs pour la santé des Québécois. Il s'agit d'une piste de solutions qui mérite d'être étudiée.

Question 4

Est-ce que votre gouvernement étudiera la possibilité d'encadrer ou de standardiser les emballages des produits du tabac?

Une fois porté au pouvoir, un gouvernement du Parti Québécois étudierait les possibilités d'un tel encadrement.